



Province de Québec  
MRC de Bécancour  
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #59-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION #2010-05

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée

Que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Françoise tenue le **4 mai 2026**, **AVIS DE MOTION** a été donné concernant le règlement #59-2026 modifiant le règlement de construction #2010-05.

Le projet de règlement a été adopté lors de cette même séance et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Le règlement vise à :

- Permettre les pieux dans l'agrandissement des bâtiments.

Donné à Sainte-Françoise, le 5 mai 2026.

  
Carine Neault, greffière-trésorière

**Certification de publication**  
(articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 5 mai 2026.

  
Carine Neault, greffière-trésorière